



L'ESPACE MUSIQUE, TROISIÈME LIEU

RÉENCHANTER LA MUSIQUE EN BIBLIOTHÈQUE

XAVIER GALAUP

La place de la musique en bibliothèque semble problématique malgré toutes les actions menées par les bibliothécaires musicaux et le manifeste de l'ACIM¹. Il semble difficile de se dégager

Les bibliothèques ont répondu à une forte attente de prêts de documents musicaux. Cette offre, initialement axée sur les supports au détriment des contenus et de l'action culturelle, doit à présent s'inverser de sorte à privilégier la socialisation possible autour des contenus culturels, de l'écoute et de la pratique musicales.

du péché originel : avoir posé les fondations à partir des supports, d'abord le vinyle puis le disque compact. L'appellation discothèque colle à la peau des sections musique et c'est d'autant plus douloureux que le prêt de support CD a tendance à baisser plus fortement que pour les livres, et que le DVD bénéficie encore d'une phase euphorique.

Un examen attentif nous fait dire que les chiffres importants de prêts de CD en bibliothèque étaient basés sur un malentendu. En effet, l'analyse des pratiques musicales des Français montre que celles-ci n'ont cessé d'augmenter et nous pouvons aisément dire qu'il y a une attente dans ce domaine.

¹ Manifeste : la musique a toute sa place en bibliothèque. <http://www.acim.asso.fr/2011/06/la-musique-a-toute-sa-place-en-bibliotheque/>



Les bibliothèques se sont trouvées, un peu malgré elles, pourvoyeuses d'une demande forte dans le domaine de l'écoute musicale à domicile au moment même où les foyers s'équipaient massivement en appareils d'écoute individuelle de toutes sortes. Les chiffres importants de prêts de CD ont dès lors créé ce malentendu et les discothécaires se sont parfois enfermés dans le rôle de fournisseur de supports. Il faut noter que, parallèlement, les discothèques semblaient tolérées dans l'optique de revitaliser la bibliothèque et d'attirer un nouveau public pour les livres. Nous avons pu assister pendant longtemps à une cohabitation souvent étanche entre les imprimés et les discothèques. Chacun restant de son côté pour de bonnes ou moins bonnes raisons et les partenariats internes étaient plutôt rares. Pourtant, le discours des discothécaires s'est infléchi depuis un moment sous l'impulsion de Michel Sineux et de Gilles Pierret : il s'agit bien de musique en bibliothèque quelle que soit sa manifestation, disque compact, partition, DVD, livres, concerts, MP3, expositions, applications musicales pour tablettes... De manière emblématique, la Discothèque des Halles, établissement phare du réseau de la Ville de Paris dans ce domaine, est devenue la Médiathèque musicale de Paris.

Dès le début de la crise de ventes du CD, les bibliothèques musicales ont fait feu de tout bois et mené différents types d'expériences, que ce soit l'affirmation de la primauté du contenu par rapport au support, que ce soit le développement de l'action culturelle musicale, ou encore dans le domaine de la médiation numérique. Nous allons tenter dans ce texte de faire une synthèse des possibles en nous appropriant la notion de bibliothèque troisième lieu pour la musique.

LA BIBLIOTHÈQUE TROISIÈME LIEU APPLIQUÉE À LA MUSIQUE

Le concept de bibliothèque troisième lieu est une proposition faite par Mathilde Servet dans le cadre de son mémoire de conservateur² à l'Enssib. Pour schématiser à grands traits son propos et le prolonger, nous dirons qu'il s'agit de faire de la bibliothèque un lieu de socialisation autour des contenus culturels. À notre sens, le premier enjeu est d'offrir une expérience utilisateur forte à l'utilisateur qui entre dans nos locaux. En effet, si nous souhaitons qu'il préfère fréquenter la bibliothèque plutôt que de rester chez lui à papillonner sur internet à la recherche de contenus culturels, son séjour dans nos locaux doit lui apporter un vrai plus, non seulement en termes relationnels mais aussi culturels. Dans ce domaine, la musique dispose d'un avantage sérieux grâce à son impact cognitif important et immédiat³. Un texte même lu demande un temps de concentration, la diffusion d'un DVD a plus d'impact mais demande aussi de l'attention, alors que la diffusion d'une musique enregistrée ou un concert même modeste touchent immédiatement ou tout au moins ne laissent pas indifférent.

Dès lors, les médiathèques ont tout intérêt à s'emparer de la capacité fédérative de la musique pour créer une relation plus intense avec leurs usagers, voire pour attirer de nouveaux usagers. L'action des bibliothèques dans ce domaine pourrait prendre trois directions principales, sans qu'il soit nécessaire de toutes les emprunter en même temps : d'abord, venir partager et échanger autour de la musique ; ensuite, venir jouer et partager sa musique ; enfin, venir apprendre et enseigner la musique. Ces trois axes s'inscrivent dans les missions culturelles, éducatives et sociales des médiathèques.

² Mathilde Servet, *Les bibliothèques troisième lieu*, 2009 : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf>

³ Je reprends l'approche que défend Gilles Rettel lors de ses formations intitulées « Faire fonctionner les œuvres ».

VENIR PARTAGER ET ÉCHANGER AUTOUR DE LA MUSIQUE

Il s'agit bien dans ce cas d'ouvrir des espaces de sociabilisation en bibliothèque grâce à la musique en favorisant des moments d'échange autour de l'écoute de disques compacts ou de concerts. À l'instar des clubs de lecture, il existe des clubs d'écoute pour se rencontrer autour de ses derniers coups de cœur musicaux. Par ailleurs, les exemples sont nombreux dans le domaine de la musique vivante⁴ tant il est vrai que nous assistons depuis trois ans à un essor significatif des concerts – souvent des petites formes – en médiathèques (y compris dans des structures moyennes : 85 concerts à la médiathèque de Soultz⁵ par exemple). En s'appuyant sur le concept de « Démothèque », les bibliothécaires musicaux mettent en avant la scène musicale locale, comme Amply⁶ pour la scène lyonnaise. À la médiathèque départementale, nous avons fait la démonstration que même un bibliobus peut accueillir un musicien toute une journée pour une rencontre musicale intimiste⁷.

VENIR PARTAGER ET JOUER SA MUSIQUE

Dans ce domaine, l'objectif est de s'inscrire dans les pratiques musicales amateurs. Outre les lieux existants, les bibliothèques pourraient devenir un lieu où les musiciens amateurs

viennent jouer ensemble pour le plaisir ou pour répéter en vue d'un concert. Cela suppose, bien sûr, d'avoir un espace adapté à leur proposer, mais c'est loin d'être insurmontable. Il n'y a de toute façon pas assez de lieux de ce type pour accueillir les musiciens en herbe, et il faut aussi l'envisager pour eux comme un lieu d'ouverture vers d'autres musiques grâce aux collections musicales⁸. Exploiter cet axe permet clairement aux médiathèques d'être un troisième lieu musical pour les musiciens amateurs qui peuvent bénéficier à la fois des locaux et des ressources de la bibliothèque pour approfondir et développer leur pratique. Les prolongements évidents sont l'enregistrement sur un support des morceaux créés par ces amateurs et/ou un concert dans les locaux de la médiathèque. Celui-ci peut alors être enregistré et diffusé sur le site internet de la médiathèque après accord et signature d'une convention ou d'un contrat pour cette diffusion.

VENIR ENSEIGNER ET APPRENDRE LA MUSIQUE

Il y a certes les écoles de musique et les conservatoires, mais nous savons que l'autoformation est très développée en ce qui concerne les pratiques musicales amateurs. Nombre de bibliothèques musicales se sont positionnées dans ce domaine en achetant des méthodes d'apprentissage pour les instruments les plus courants ou des partitions. Tout le monde ne

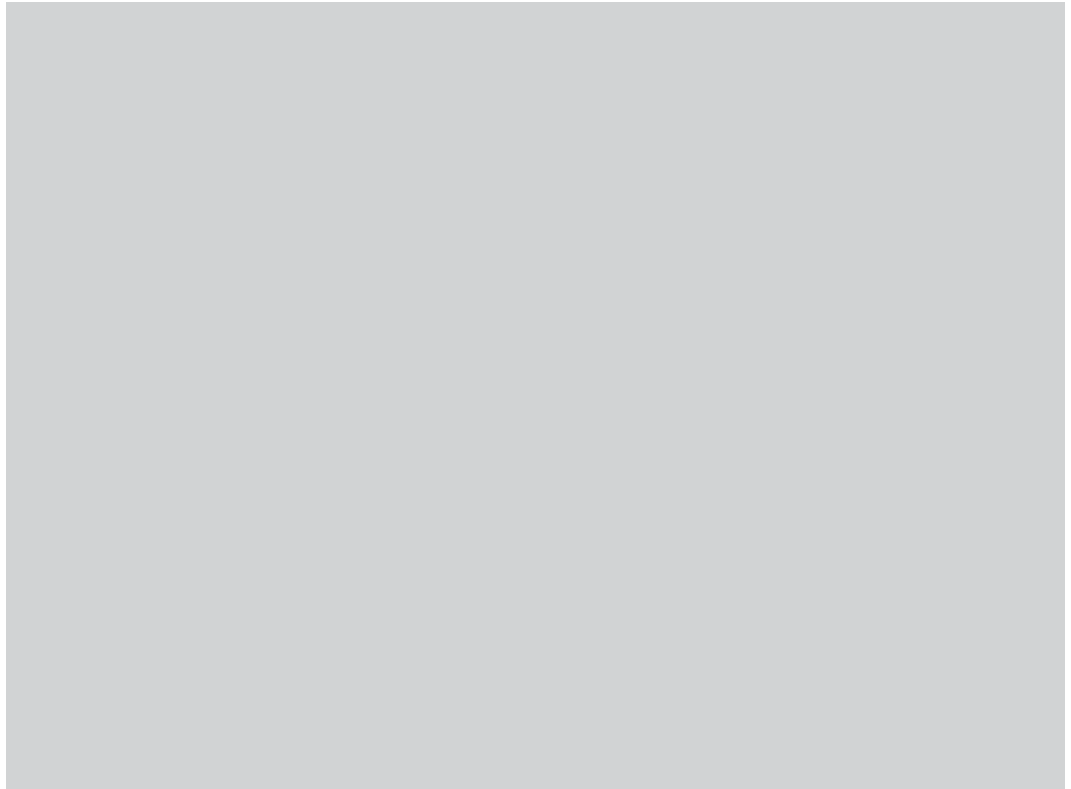
⁴ « P'tits déjs en tous genres dans les Bibliothèques de Metz », *Miss Média* : <http://missmediablog.fr/ptits-dejs-en-tous-genres-1ere-partie>

⁵ Blog de la médiathèque de Soultz : <http://mediathequesoultz.overblog.com/tag/Concerts>

⁶ Blog *Amply* : <http://www.amply.fr>

⁷ Voir p. 128-129 l'encadré de Renaud Walter sur les microtournées musicales dans les bibliobus du Haut-Rhin.

⁸ Expérience d'un local de répétition à la médiathèque d'Agneaux : <http://www.agneaux-web.net/mediatheque/index.php?page=local>



souhaite pas ou n'a pas le temps de s'investir sur le long terme dans un cours formel, les bibliothèques pourraient être un lieu d'échange de savoirs autour des pratiques musicales. En s'appuyant sur des usagers ressources et volontaires ou sur des compétences internes, l'idée serait d'organiser des moments de partage et d'échange autour d'un instrument avec l'optique d'améliorer sa manière de jouer, notamment grâce à une petite émulation créée par ces rencontres. Le bibliothécaire pourrait apporter de temps en temps son appui avec des ressources documentaires papier ou numériques.

et ils écoutent les fichiers en boucle. Un bibliothécaire musical les invite à participer à une petite session de découverte des outils de musique assistée par ordinateur. L'objectif est de faire des remix à partir de morceaux qu'ils aiment. Les usagers saisissent cette occasion pour découvrir comment faire des remix avec les morceaux de ce groupe et leurs propres compositions. À la fin de la session de formation, ils gravent ensuite leur travail et en laissent un exemplaire à la bibliothèque comme le précédent les règles du jeu de cette séance. Les bibliothécaires musicaux, curieux de l'agitation de cette bande d'amis, écoutent et apprécient ces remix. Par SMS à ces usagers, ils leur proposent de faire un petit concert le samedi qui suit. Ceux-ci acceptent et reviennent répéter plusieurs fois à la bibliothèque. Le concert est enregistré et filmé par la bibliothèque qui le met ensuite en ligne sur son site et sur ses réseaux sociaux. En parallèle et avec l'accord des usagers concernés, la bibliothèque grave un vinyle du concert et met à disposition en streaming le fichier son du concert. Grâce à ces remix, qui ont du succès sur les réseaux sociaux, d'autres

⁹ Cette fiction suppose que toutes les questions juridiques soient réglées. Sinon, le scénario proposé peut être déjà mis en œuvre en s'appuyant sur des musiques libres, cf. « Les journées de création musicale » autour de *Ziklibrenbib* : <http://www.acim.asso.fr/ziklibrenbib/les-journees-de-creation-musicale/>

PETITE FICTION AUTOUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MUSICALE TROISIÈME LIEU⁹

En écoutant sur son téléphone mobile les playlists de sa bibliothèque, un usager découvre un groupe de musique. Il télécharge les fichiers depuis le site de la bibliothèque. L'utilisateur vient à la bibliothèque rejoindre ses amis et leur fait découvrir ce groupe. Tous sont enthousiastes

auditeurs de la bibliothèque découvrent le groupe initial soit en l'écouter en streaming, soit en l'écouter sur place. À force de multidiffusion, une petite émulation se fait autour de ce groupe et plusieurs usagers viennent réaliser des remix à la bibliothèque. Au final, la bibliothèque finit par inviter le groupe pour faire un concert et rencontrer tous les remixeurs... Les vinyles des remix sont utilisés par un DJ dans le cadre d'une soirée festive qui suit ce concert. Ce scénario ajoute à la notion de bibliothèque troisième lieu celle de co-création avec les usagers des activités de la bibliothèque, ce qui me semble être aussi une perspective d'avenir pour attirer et fidéliser des usagers¹⁰.

LA BIBLIOTHÈQUE COMME L'UN DES CARREFOURS DE LA VIE MUSICALE

L'enjeu de la bibliothèque musicale troisième lieu est bel et bien de s'inscrire et de favoriser l'essor des pratiques culturelles qui sont difficilement dissociables des contenus. Pour de nombreuses personnes, la musique s'écoute et se joue. Dès lors, il paraît un peu artificiel de les séparer en bibliothèque en ne proposant

que l'écoute musicale soit de musique enregistrée avec des CD ou de l'écoute en ligne, soit de musique vivante avec des concerts.

En intégrant dans ses missions l'ensemble des pratiques musicales, de la création à l'écoute, en passant par l'apprentissage, la bibliothèque favorise la mise en place d'une communauté autour d'elle et devient alors l'un des carrefours de la vie musicale. La musique et sa dimension fédérative peut être l'un des meilleurs atouts d'une bibliothèque pour rassembler sa communauté, d'autant plus si elle joue la carte de la vie musicale locale.

Les bibliothèques ne peuvent plus se contenter d'être des simples stocks de documents car internet apparaît, à tort, comme meilleur qu'elles dans ce domaine. En devenant des troisièmes lieux où les gens se rencontrent et pratiquent la culture, les bibliothèques redonneront, d'une part, du sens à leur collection et, d'autre part, redeviendront utiles à la communauté en ouvrant ainsi non seulement un espace de rencontre et de débat mais aussi un espace pour rêver et imaginer des possibles.

B:F

¹⁰ Xavier Galaup, *L'usager co-créateur des services en bibliothèque publique* : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1040-l-usager-co-createur-des-services-en-bibliotheque-publique.pdf>
Élise Breton, *Co-construire les collections avec les usagers* : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64143-co-construire-les-collections-avec-les-usagers.pdf>